



Appel à manifestation d'intérêt

MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN ETAL AU SEIN DES HALLES DE L'ABBAYE

1 - Nom et adresse de la Collectivité

Nom et adresse officiels

Mairie d'Alès
Place de l'Hôtel de ville
30100 Alès
Tel : 04.66.56.11.00 – fax : 04.66.56.10.35

Renseignements administratifs :

Direction de la commande publique et ingénierie du bâtiment
Service Marchés Publics
Place de l'Hôtel de ville - 30100 ALES
Madame Gaëlle SAURY
Tél : 04.66.56.10.15
Courriel : gaelle.saury@ville-ales.fr

Renseignements Techniques :

Direction Développement du territoire
Madame Lydia PICQ
Courriel : Lydia.picq@alesagglo.fr

Direction Générale
Madame Souria FOULANI
Courriel : Souria.foulani@alesagglo.fr

2- Objet et caractéristiques principales de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Suite aux États généraux du Cœur de Ville en 2016, la ville d'Alès a engagé, fin 2023, les travaux d'un projet ambitieux de réhabilitation et modernisation des Halles de L'Abbaye construites il y a plus trente ans.

Cette modernisation des Halles (et de son parking) permettra de dynamiser l'activité marchande du centre-ville au sein même d'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de promouvoir les produits locaux de qualité du territoire.

Les lignes contemporaines, aérées et douces des nouvelles halles seront le symbole de l'effort de reconquête urbaine initié par la ville en complément du programme ANRU. L'utilisation des lieux a été repensée pour qu'aux traditionnels Etals intérieurs soient ajoutées 12 « boutiques » traversantes (ouvertes sur l'intérieur et l'extérieur) et une spacieuse pharmacie, soit un total de plus de 2000m² d'espaces de vente et de dégustation.

Trois étals sont actuellement disponibles :

- Un étal fixe à l'intérieur des Halles de 7,95 m²,
- Un étal traversant périphérique de 35,23 m²
- Une boutique périphérique non traversante de 23,43 m².

Le plan détaillé de chaque étal figure respectivement en annexes n°2, n°3 et n°4.

En vue de procéder à l'attribution de ces bancs restants, la commune d'Alès envisage la mise en place d'une autorisation d'occupation temporaire conformément aux dispositions des articles L2122-1 et suivant du code général de la propriété des personnes publiques. Considérant qu'un tel titre d'occupation donne le droit au bénéficiaire d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, il est nécessaire de procéder à la sélection préalable, conformément à l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, pour signer une convention d'autorisation d'occupation temporaire définissant les modalités convenues avec le bénéficiaire retenu. L'autorisation concédée à titre temporaire, avec caractère précaire et révocable, aura une durée de six (6) ans, à compter de sa notification au bénéficiaire.

3 - Renseignements Complémentaires

3.1 Adresse auprès de laquelle le dossier peut être obtenu :

Le dossier de candidature peut être soit retiré auprès du service Marchés Publics - Place de l'Hôtel de ville - 30100 ALES – soit être téléchargé sur le site de la ville d'Alès (<https://www.ales.fr>)

3.2 Modalités et Date Limite de Remise des Offres :

Les manifestations d'intérêt devront parvenir avant le **vendredi 27 septembre 2024 à 12h00** sous pli cacheté portant les mentions :

<p>Offre pour :</p> <p>Appel à manifestation d'intérêt</p> <p>MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN ETAL AU SEIN DES HALLES DE L'ABBAYE</p> <p>NE PAS OUVRIR</p>
--

Ce pli devra **soit être remis contre récépissé à l'adresse suivante :**

Service des Marchés Publics
Place de l'Hôtel de Ville
30100 Alès
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

soit être envoyé par pli recommandé avec avis de réception ou courrier suivi (type chronopost...), à l'adresse suivante :

Service des Marchés Publics
BP 70 038
30101 Alès Cedex

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

En revanche, il ne peut faire l'objet d'un dépôt sur Internet.

6- Date d'envoi de l'avis à la publication

27.08.2024

**Le Maire
Max ROUSTAN**